



Paroisse de Belmont-Lutry

**Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire de printemps
du dimanche 8 mars 2026 à 11h.00
à la Maison de Paroisse et des Jeunes**

**Assemblée ordinaire de printemps
du dimanche 8 mars 2026 à 11h00
à la Maison de Paroisse et des Jeunes**

Ordre du jour

1. Introduction et principes constitutifs de l'E.E.R.V.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal (*) de l'Assemblée ordinaire d'automne du 30 novembre 2025
 - Adoption
4. Rapport du Conseil paroissial :
 - Présentation
 - Adoption
5. Comptes 2025 (*) :
 - Présentation
 - Rapport du Comité de gérance de la Maison de Corsy
 - Rapport de la Commission de gestion
6. Adoptions :
 - du rapport du Comité de gérance de la Maison de Corsy
 - du rapport de la Commission de gestion
 - des comptes 2025 avec décharge au Conseil paroissial, au trésorier et à la Commission de gestion
7. Rapport sur la Maison de Paroisse et des Jeunes de Lutry (MPJ)
8. Élection de M. Guy-Philippe Bolay au Conseil paroissial,
élection de Mme Sophie Maillefer au conseil de fondation de la MPJ.
9. Communications du Conseil paroissial – proposition Maison de Corsy
10. Divers et propositions individuelles

Le Conseil paroissial

(*) Ces documents seront à disposition sur le site internet de la paroisse et sur les présentoirs des temples de Belmont et de Lutry dès le 27 février 2026, et à l'ouverture de l'Assemblée paroissiale.



Twint

Secrétariat paroissial, Place du Temple 3 - 1095 Lutry
021 792 11 57 : jeudi 10h00 - 14h
Site : <https://www.eerv.ch/region/lavaux/belmont-lutry/accueil>
Courriel : paroisse.protestante@vtxnet.ch



Site internet



Liste de présence: 29 personnes

M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale.

Conseil paroissial: Mmes Aline Marguerat, présidente, Damaris Brasey et Catherine Desaulles;
MM. Etienne Liardet, Claude Marguerat et Kim Henriksen.

Ministres: Mme Sophie Maillefer et M. Alain Brouze.

Personnes présentes: Mmes et MM. Guy-Philippe Bolay, Olivier Guignard, Marianna Dimarco, Martin Schuler, Nicole Calvin, Philippe Marguerat, Roswitha Rahmy, Jean-Gabriel Linder (président de la MPJ, sans droit de vote), Nicolas Hefti, Pierre Bonjour, Ruth Bonjour, Marie-Louise Paccaud, Annemarie Nicod, Hélène Brughera, Laurent Bridel, Mariette Paschoud, Françoise Christinat, Nathalie Bircher, Roland Besse et Lucette Woungly-Massaga.

Personnes excusées: Mmes et MM. Frédérique Chappuis, Jean-Baptiste Lipp, Jacqueline Mayor, Robert Mayor, Damien Cuhe, Alain Amy, Stéphane Isely, Martine Mercier, Jean-Philippe Mercier et Daniel Rouzeau

1. Introduction et principes constitutifs de l'EERV

M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale souhaite la bienvenue à l'assistance, la remercie de sa présence, évoque les élections et votations libres qui ont lieu le jour même et lit les principes 4, 9 et 12 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire d'automne du 30 novembre 2025

- Adoption

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du Conseil paroissial

- Présentation

Le rapport est présenté par Mme Aline Marguerat, présidente du Conseil paroissial.

Mme Marguerat rappelle que ce 8 mars 2026 est non seulement jour d'élections et de votations, mais aussi la journée des droits des femmes.

Elle évoque les activités consacrées aux familles (culte de l'enfance devenu club des enfants, crèche vivante du 24 décembre 2025, réaménagement de la chapelle latérale du temple de Lutry en vue de l'accueil des enfants de 5 à 11 ans).

Elle signale que le culte des Rameaux a été célébré à Forel.

Elle constate le caractère enrichissant du cours «Revivre après une séparation ou un divorce», le succès des formations continues, notamment sur la prière, et l'importance de la musique dans la paroisse (journée de la fête de la musique, musicultes, culte Cantate de Vendredi Saint).

Elle souligne l'engagement de M. Nenad Djukic, des groupes qui organisent et animent divers événements, des secrétaires, marguilliers, officiants, équipes des après-cultes, laïcs du Conseil paroissial et pasteurs.

Elle exprime sa reconnaissance à toutes ces personnes et termine par une brève allusion au début d'année difficile qu'a connu la paroisse après le drame de Crans-Montana, dans lequel sept jeunes de Lutry ont perdu la vie; un élan de solidarité de toute la population s'est manifesté en soutien aux familles endeuillées.

M. Claude Marguerat, membre du Conseil paroissial, signale que l'Association en faveur du temple de Lutry a participé financièrement au projet d'aménagement de la chapelle latérale du temple de Lutry.

M. Laurent Bridel exprime ses félicitations et ses remerciements au Conseil paroissial.

Mme Catherine Desaulles, membre du Conseil paroissial, remet des fleurs à la présidente et à la vice-présidente.

- Adoption

Le rapport du Conseil paroissial est adopté à l'unanimité.

5. Comptes 2025

- Présentation

M. Etienne Liardet, trésorier, présente les comptes 2025 dans le détail.

Il annonce que l'exercice comptable 2025 se termine par un bénéfice de CHF 9'409.21 et conclut que ce bon résultat est dû, en dépit d'une diminution des recettes, à des charges maîtrisées, ainsi qu'à un don extraordinaire.

- Rapport du Comité de gérance de la Maison de Corsy

Le rapport est présenté par Mme Françoise Christinat, qui évoque des travaux de remise en état et les réparations d'entretien courantes nécessitées par la Maison de Corsy, ainsi que les problèmes énergétiques que devra traiter une commission mise en place par le Conseil paroissial.

- Rapport de la Commission de gestion

Le rapport est présenté par M. Olivier Guignard.

La Commission de gestion note qu'elle s'est réunie le 24 février 2026 en présence de Mme Aline Marguerat, présidente du Conseil paroissial, et de M. Etienne Liardet, trésorier, à qui elle exprime sa reconnaissance.

Elle confirme les chiffres présentés par M. Liardet et félicite le Conseil paroissial pour sa gestion des charges rigoureuse.

Elle propose à l'Assemblée d'approuver les comptes 2025 et de donner décharge au trésorier, au Conseil paroissial et à la Commission de gestion.

Elle adresse ses remerciements au Conseil paroissial, en particulier à sa présidente et à son trésorier.

6. Adoptions

- du rapport du Comité de gérance de la Maison de Corsy

Le rapport est adopté à l'unanimité.

- du rapport de la Commission de gestion

Le rapport est adopté à l'unanimité.

- des comptes 2025 avec décharge au Conseil paroissial, au trésorier et à la Commission de gestion

Adoption à l'unanimité.

7. Rapport sur la Maison de paroisse et des jeunes de Lutry (MPJ)

Le rapport est présenté par M. Jean-Gabriel Linder, président du Conseil de la Fondation en faveur de la Maison de paroisse et des jeunes.

Celui-ci évoque le souci constant manifesté par le Conseil de Fondation de s'adapter aux demandes des usagers et le rôle joué dans cette évolution par le défunt Eric Muller, ancien trésorier, à qui il rend hommage.

Il rappelle les différentes utilisations de la MPJ, fondées sur des demandes croissantes de la Commune de Lutry, ainsi que les divers changements survenus au sein du Conseil de Fondation. Il signale que la délégation administrative, composée de Mme Françoise Christinat et de lui-même, continue à gérer les occupations de la maison, la facturation et les finances – équilibrées et stables – étant de la compétence de M. Eric Kaiser, trésorier, assisté de Mme Nathalie Bircher.

En ce qui concerne l'avenir de la MPJ, il décrit les démarches en cours, dont l'objectif est la future gestion opérationnelle conjointe par le Conseil de Fondation et les services de la Commune de Lutry, et fait remarquer que les changements futurs doivent obtenir l'accord de l'autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

Le rapport est salué par des applaudissements.

Mme Aline Marguerat apporte une précision concernant l'exploitation de la MPJ.

Mme Lucette Woungly Massaga demande si la nouvelle organisation impliquera des frais supplémentaires pour la paroisse. Il lui est répondu par la négative.

M. Etienne Liardet fait remarquer que la Commission de surveillance LPP veille au respect des statuts.

M. Thierry Buche demande pourquoi la LPP s'occupe de cette affaire. Il s'entend répondre que les méandres administratifs de l'Etat sont insondables.

L'Assemblée apprend que M. Linder est entré en fonction avant 1974.

8. Elections

- de M. Guy-Philippe Bolay au Conseil paroissial

M. Bolay se présente, évoque ses activités comme politicien et explique les raisons de sa candidature.

Il est élu par applaudissements.

- de Mme Sophie Maillefer au Conseil de fondation de la MPJ

Il s'agit d'une confirmation, Mme Maillefer étant déjà en fonction.

Mme Maillefer est également élue par applaudissements.

9. Communication du Conseil paroissial – proposition Maison de Corsy

Mme Aline Marguerat, présidente du Conseil paroissial, s'exprime au nom de ce dernier.

Elle annonce qu'aura de nouveau lieu, le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, une fête de la fin des activités enfance.

Elle signale que le Conseil communal a voté un gros budget pour changer la sonorisation du temple de Lutry.

Elle évoque la catastrophe de Crans-Montana, ainsi que les actions et l'accueil offerts à la population par la paroisse, déclare que sont prévus plusieurs moments de veillée qui nécessiteront un grand nombre de bougies, et lance un appel indirect à soutenir financièrement l'achat de ces dernières.

Elle annonce qu'elle n'a rien de nouveau à communiquer à propos de la fusion 2029 et que, en attendant, le Conseil paroissial et le Comité de la maison de Corsy réfléchissent à l'avenir de cette maison achetée en 1994, dont les loyers aident à équilibrer les comptes. Elle décrit la maison, photos à l'appui, et déplore que celle-ci se heurte à d'importants problèmes d'ordre énergétique. Elle présente les diverses façons de résoudre cette épineuse question et leurs coûts respectifs. Elle signale que, lors d'un premier vote au sein du Conseil paroissial, la vente en vue d'acheter un autre bien a été soutenue par une courte majorité, étant entendu que la décision sera prise par l'Assemblée paroissiale lors d'une prochaine Assemblée.

S'engage alors une discussion que M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale, interrompt en signalant qu'on ne débat pas d'une communication.

10. Divers et propositions individuelles

Mme Aline Marguerat explique qu'une discussion a eu lieu entre Mme Damaris Brasey, M. Roland Besse et M. Pierre Liardet au sujet des propositions énoncées par celui-ci, lors de la dernière Assemblée paroissiale, concernant l'avenir de la paroisse. Elle précise que le Conseil a déjà répondu à M. Liardet et a pris bonne note de ses propositions.

Elle annonce qu'aura lieu le dimanche 15 mars un concert organisé au temple de Lutry à l'occasion du 125^e anniversaire de la naissance de son grand-père, M. Bernard Reichel, organiste et compositeur, qui vécut ses dernières années à Lutry et joua sur l'orgue du temple.

M. Alain Brouze encourage l'assistance à acheter, à la sortie, des roses Max Havelaar en faveur de l'association Flavie.

Mme Hélène Brughera exprime ses remerciements pour tout ce qui a été mis sur pied et plus précisément sur le bon usage du dos de la lettre d'appel de fonds pour transmettre quelques nouvelles paroissiales.

M. Roland Besse pense que la lettre de nouvelles pourrait être améliorée par le recours à l'interactivité. Il est d'avis que l'idée devrait être proposée à la Région et expérimentée à l'échelon de la paroisse.

Mme Catherine Desaulles annonce que M. Patrick Marguerat quittera sa fonction de moniteur du culte de l'enfance le 30 juin et qu'on est à la recherche d'un remplaçant.


Mme Damaris Brasey s'enquiert du groupe de jeunes.

Mme Sophie Maillefer dit qu'elle peut leur demander mais qu'il est compliqué pour les jeunes de s'engager les vendredis à midi.

La parole n'étant plus demandée, M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale, clôt la séance à 12h.30.

La secrétaire:

Mariette Paschoud



Le Président:

Thierry Buche

